

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 MARS 2022

Délibération n° D-2022-86

Demande de subvention - Dotation de Soutien à
l'Investissement Local (DSIL)- Programme de rénovation de
l'éclairage public 2022

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/03/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 28/03/2022

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

**Pôle Cadre de Vie et Aménagement
Urbain****Demande de subvention - Dotation de Soutien à
l'Investissement Local (DSIL)- Programme de
rénovation de l'éclairage public 2022**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans un contexte de préoccupations environnementales et d'économies d'énergie, la Ville de Niort, étant la plus grande ville de France bénéficiant du label Parc Naturel Régional sur l'ensemble de son territoire, elle poursuit le développement de sa politique d'éclairage public durable et concertée de son territoire.

Conformément au Schéma Directeur Aménagement Lumière (SDAL), le projet de rénovation de l'éclairage public programmé en 2022 a pour objectifs :

- d'abaisser la consommation et les dépenses d'énergie liées à l'éclairage tout en créant un sentiment de sécurité et une harmonie visuelle qui personnalise l'identité de la Ville ;
- de diminuer fortement la pollution lumineuse ;
- de réduire les perturbations engendrées par le fonctionnement de l'éclairage public sur la biodiversité.

Il est ainsi prévu de remplacer 610 points lumineux. Il s'agit de luminaires « type boule », générateurs de pollution lumineuse importante, n'assurant pas leur rôle et qui, de plus, sont souvent équipés en ballons fluorescents et/ou luminaires vétustes (sources ballons fluorescents ou appareils fortement énergivores sans réflecteur rendant un service dégradé) du périmètre suivant :

- secteur centre-ville ;
- zone prioritaire du Clou Bouchet ;
- quartier de Cholette ;
- axes routiers principaux (avenue de Paris, avenue de la Rochelle, rue du 24 février).

Ces travaux visent une économie d'énergie annuelle estimée à 76,5 %.

A ce titre, cette opération peut bénéficier d'un financement de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Travaux éclairage public	550 782	Etat DSIL (30%)	165 234
		Ville de Niort (70%)	385 548
Total	550 782	Total	550 782

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement présenté ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat, la subvention correspondante et à signer le cas échéant, les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX